

RÉSULTATS

Attijariwafa **bank**
au 30 juin 2023

Communication financière

2023

Information Financière et Relations Investisseurs : Omailma Baqa
e-mail : o.baqa@attijariwafa.com
ir.attijariwafabank.com



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 151 408 390 DH- Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0)5 22 22 41 69 ou +212 (0)5 55 29 88 88 - RC 333 - IF 01085221

www.attijariwafabank.com

Maintien de la mobilisation et de l'engagement du groupe Attijariwafa bank pour accompagner les clients, les communautés et les économies de présence dans un contexte difficile

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 26 septembre 2023, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 30 juin 2023.

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a exprimé ses sincères condoléances à Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste, au peuple marocain ainsi qu'aux familles des victimes à la suite du terrible tremblement de terre qui a frappé le Royaume. Le Conseil a réaffirmé l'engagement et la mobilisation sans faille d'Attijariwafa bank dans le cadre du programme national de reconstruction et de développement économique et social des régions sinistrées.

Attijariwafa bank publie ses résultats semestriels dans un contexte de forte mobilisation nationale à la suite du tremblement de terre dévastateur survenu le 8 septembre 2023 et ayant occasionné d'importantes pertes humaines et matérielles dans plusieurs régions du Maroc.

Attijariwafa bank a immédiatement mobilisé l'ensemble de ses forces vives à travers plusieurs actions réalisées sans délais :

- Mise à disposition du public, sans frais, de l'ensemble des canaux (agences, guichets automatiques, plateformes digitales...) permettant de collecter les dons destinés au fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ;
- Fermeture des agences impactées par le tremblement de terre et mise en place des agences de repli permettant de protéger les collaborateurs et les clients tout en garantissant la continuité du service ;
- Prise en charge notamment psychologique des collaborateurs dans les régions sinistrées ;
- Contribution significative du groupe Attijariwafa bank au fonds spécial, réaffirmant son engagement citoyen et social.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank demeure mobilisé et engagé sur le moyen et long terme pour allouer tous les moyens humains et financiers nécessaires permettant de contribuer au programme de reconstruction, de désenclavement et de développement économique et social des zones sinistrées, conformément aux Hautes Orientations Royales.

RÉSULTATS EN CROISSANCE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Malgré un contexte global difficile et incertain toujours caractérisé par les impacts de la pandémie, des tensions géopolitiques dans certains pays de présence, la matérialisation croissante des risques climatiques ainsi que des pressions inflationnistes persistantes, le groupe Attijariwafa bank continue d'afficher de solides performances commerciales, opérationnelles et financières.

Le produit net bancaire consolidé s'élève à 14,6 milliards de dirhams, en amélioration de 14,2%¹ par rapport au premier semestre 2022.

Cette progression a été induite par une dynamique commerciale favorable en termes de collecte de l'épargne et de financement de l'économie. Ainsi, les crédits à la clientèle et les dépôts s'établissent respectivement à 367,4² milliards de dirhams (+5,2%¹ ou +18,3 milliards de dirhams) et 418,9 milliards de dirhams (+7,6% ou +29,6 milliards de dirhams).

Le résultat net consolidé s'élève à 4,4 milliards de dirhams, contre 3,8 milliards de dirhams au premier semestre 2022, soit une hausse de +14,7%¹. Pour sa part, le résultat net part du groupe ressort à 3,6 milliards de dirhams, contre 3,0 milliards de dirhams l'année précédente, en croissance de +19,0%¹.

Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour leur engagement et leur mobilisation au bénéfice des clients, des communautés et des économies de présence.

Le Conseil d'Administration
Casablanca, le 26 septembre 2023

[1] Les montants de l'année 2022 ont été retraités suite à la première application rétrospective de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » par les filiales pôle "Assurance". Les variations entre juin 2022 publié (non retraité de la norme IFRS 17) et juin 2023 des crédits à la clientèle, PNB, RNC et RNPG sont respectivement : +3,9%, +11,7%, +14,8%, +19,1%

[2] 368 milliards de dirhams avant retraitement de la contribution des créances clientèle du pôle « Assurance » conformément à la norme IFRS 17

1- NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2023, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

1.2.3 Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

1.2.4 Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

1.2.5 Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

- Évaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.6 Contrats de location :

Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- l'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- l'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :

Évaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)

Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en oeuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

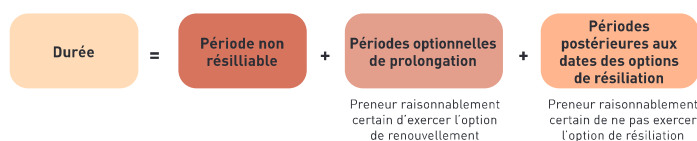
Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La durée du contrat de location selon IFRS 16



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Les prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquies un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

1.2.7 Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

Norme :

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument [critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests »] et des modalités de gestion [dit « business model »] définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Evaluation

Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/ décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & créances :

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôt :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments de dette répondant au critère SPPI détenus en portefeuilles sont classés selon les principes suivants dans les catégories suivantes:

Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables	• Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

1.2.8 Actifs et passifs financiers – Dépréciation :

Norme :

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus » pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Éléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

1.2.9 Dérivés et dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;

- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.10 La juste valeur :

Norme :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➔ CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➔ CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Transfert :

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2019, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

1.2.11 Provisions

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,

- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et

- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

1.2.12 Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2.

Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.

- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

1.2.13 Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

1.2.14 Assurance :

La norme IFRS 17, publiée le 18 mai 2017 et modifiée par les amendements du 25 juin 2020 et du 9 décembre 2021, remplace la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ».

Le Groupe ayant différé l'application d'IFRS 9 « Instruments financiers », pour les entités d'assurance jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17, celles-ci appliquent donc cette norme à compter du 1er janvier 2023.

Transition et première application

Norme IFRS 17

La première application de la norme IFRS 17 au 1er janvier 2023 est rétrospective. Les différences d'évaluation des actifs et passifs d'assurance résultant de l'application rétrospective de la norme IFRS 17 à la date du 1er janvier 2022 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

Trois méthodes de transition sont prévues : une approche rétrospective complète et, si celle-ci ne peut pas être mise en oeuvre, une approche rétrospective modifiée ou une approche reposant sur la valeur de marché ou de modèle des contrats à la date de transition.

L'objectif de l'approche rétrospective modifiée est de parvenir en utilisant différentes simplifications à un résultat qui se rapproche le plus possible du résultat qui aurait été obtenu par l'application rétrospective de la norme, en se fondant sur les informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs.

Norme IFRS 9

La première application de la norme IFRS 9 par les filiales d'assurance du Groupe au 1er janvier 2023 est rétrospective.

L'amendement à IFRS 17 « Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 - Informations comparatives » publié par l'IASB en décembre 2021 autorise les entreprises d'assurance appliquant pour la première fois simultanément IFRS 9 et IFRS 17 à présenter les données comparatives 2022 comme si IFRS 9 était déjà appliquée, selon une approche dite « de superposition de classement ». Le groupe a retenu cette option.

Nouvelle présentation des états financiers

Au bilan, les encours comptables liés aux contrats d'assurance et de réassurance, précédemment regroupés dans les rubriques "Autres actifs", "Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance" et "Autres passifs" sont dorénavant présentés au sein des "Actifs des contrats d'assurance" et "Passifs des contrats d'assurance".

Par ailleurs, dans le contexte de l'application de la norme IFRS 17, le Groupe a modifié la présentation des charges générales d'exploitation dans le compte de résultat consolidé afin d'améliorer la lisibilité de la performance du Groupe. La rubrique "Autres charges générales d'exploitation" regroupe désormais les montants précédemment présentés dans les rubriques "Frais de personnel" et "Autres frais administratifs", desquels sont déduites les charges générales d'exploitation rattachables aux contrats d'assurance qui seront dorénavant présentées dans la rubrique "Charges des services d'assurance" au sein du Produit net bancaire.

Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance

La comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance s'effectuent par groupes de contrats au sein de portefeuilles regroupant les contrats couvrant des risques similaires et gérés ensemble. Les groupes de contrats sont définis en fonction de la profitabilité attendue à l'origine : contrats onéreux, contrats profitables avec un faible risque de devenir onéreux et autres. Un groupe de contrats ne peut contenir que des contrats émis à un an d'intervalle au maximum (correspondant à une « cohorte » annuelle).

• Modèle général d'évaluation (Building Block Approach – BBA)

Le modèle général d'évaluation des contrats d'assurance correspond à la meilleure estimation

des flux de trésorerie futurs à payer ou à recevoir, nécessaires à l'exécution des obligations contractuelles. Cette estimation doit refléter les différents scénarios possibles et l'effet des options et des garanties incluses dans les contrats, sur l'horizon limite ou « frontière » déterminé selon la norme. Les flux de trésorerie sont actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Ils correspondent aux flux rattachables aux contrats d'assurance directement ou par des méthodes d'allocation : primes, frais d'acquisition et de gestion des contrats, sinistres et prestations, frais indirects, taxes et amortissements des actifs corporels et incorporels. L'estimation des flux de trésorerie est complétée par un ajustement pour risque explicite pour couvrir l'incertitude au titre du risque non financier. Ces deux éléments constituent les flux d'exécution des contrats, auxquels s'ajoute une marge sur services contractuels représentant le résultat attendu sur les services futurs liés à un groupe de contrats.

Si la marge sur services contractuels est positive, elle est présentée au bilan dans l'évaluation des contrats et amortie au fur et à mesure des services rendus ; si elle est négative, elle est constatée immédiatement au compte de résultat puis reprise sur la durée des contrats ou lorsque ces derniers redeviennent profitables. Les frais d'acquisition payés avant la première comptabilisation d'un groupe de contrats sont d'abord comptabilisés au bilan (et présentés en diminution des passifs ou en augmentation des actifs d'assurance selon la position globale du portefeuille), puis déduits de la marge sur services contractuels du groupe de contrats auquel ils se rapportent lors de la comptabilisation de celui-ci.

A chaque clôture, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance correspond à la somme du passif pour la couverture restante (qui comprend les flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs et la marge sur services contractuels restante à cette date) et du passif pour les sinistres survenus (qui comprend uniquement les flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus, sans marge sur services contractuels). Les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs et l'ajustement pour risque non financier sont mises à jour, ainsi que le taux d'actualisation, afin de refléter la situation à la clôture. La marge sur services contractuels est ajustée des changements d'estimations des hypothèses non financières relatifs aux services futurs, puis amortie au compte de résultat au titre des services rendus sur la période. Le relâchement des flux d'exécution des contrats attendus au titre de la période et la variation des estimations au titre des services passés sont enregistrés en résultat. L'effet de désactualisation du passif lié au passage du temps est enregistré en résultat ainsi que celui lié au changement de taux d'actualisation. Ce dernier peut toutefois être constaté sur option en capitaux propres.

• Modèle d'évaluation des contrats participatifs directs (Variable Fee Approach – VFA)

Dans le cas des contrats participatifs directs, pour lesquels l'assureur doit payer à l'assuré une somme correspondant à la valeur de marché ou de modèle d'éléments sous-jacents clairement identifiés, diminuée d'une rémunération variable, un modèle spécifique (appelé « méthode des honoraires variables ») a été développé en adaptant le modèle général.

A chaque clôture, le passif de ces contrats est ajusté du rendement réalisé et des variations de la valeur de marché ou de modèle des éléments sous-jacents : la part revenant aux assurés est enregistrée dans les flux d'exécution des contrats par contrepartie du résultat et la part revenant à l'assureur vient alimenter la marge sur services contractuels. Le résultat de ces contrats est donc essentiellement représenté par le relâchement des flux d'exécution et par l'amortissement de la marge sur services contractuels. En effet, lorsque les éléments sous-jacents adossent parfaitement les passifs et sont évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, le résultat financier de ces contrats devrait être nul. Si certains actifs sous-jacents ne sont pas évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, l'assureur peut choisir de reclasser en capitaux propres la variation du passif liée à ces actifs.

• Modèle d'évaluation simplifié (Premium Allocation Approach – PAA)

Les contrats de courte durée (moins d'un an) peuvent faire l'objet d'une approche simplifiée appelée méthode d'affectation des primes, également applicable aux contrats de plus longue durée si elle conduit à des résultats similaires à ceux du modèle général pour le passif au titre de la couverture restante. Pour les contrats profitables, le passif relatif à la couverture restante est évalué sur la base du report des primes encaissées selon une logique proche de celle utilisée sous IFRS 4. Les contrats onéreux et le passif pour les sinistres survenus sont évalués selon le modèle général. Les passifs pour les sinistres survenus sont actualisés si le règlement attendu des sinistres a lieu au-delà d'un an à compter de la connaissance de la survenance. Dans ce cas, l'option de classement en capitaux de l'effet des variations de taux d'actualisation est également applicable.

A chaque clôture, l'ajustement des passifs au titre de la couverture restante et des sinistres survenus est enregistré en résultat.

Principales options retenues

Application rétrospective

Le Groupe a appliqué une approche rétrospective modifiée pour l'évaluation des contrats d'assurance-vie épargne et des contrats d'épargne retraite qui représentent la grande majorité de ses contrats.

En effet, l'ensemble des informations nécessaires n'étaient pas disponibles pour permettre une approche rétrospective complète. De surcroît, l'approche rétrospective complète aurait exigé de reconstituer ce qu'auraient été les hypothèses ou les intentions de la direction au cours de périodes antérieures.

Option OCI pour les contrats comptabilisés selon la méthode simplifiée

Les passifs pour les sinistres survenus sont actualisés si le règlement attendu des sinistres a lieu au-delà d'un an à compter de la connaissance de la survenance. La charge de désactualisation est enregistrée en produits ou charges financiers d'assurance comme dans le modèle général. Dans ce cas, l'option de classement en capitaux propres de l'effet des variations de taux d'actualisation est également applicable. Le Groupe a retenu cette option.

Méthodes d'évaluation appliquées aux portefeuilles des contrats d'assurance

Les principaux contrats d'assurance émis par le Groupe correspondent :

- à des contrats couvrant des risques liés aux personnes ou aux biens : contrats d'assurance des emprunteurs (ADE), de prévoyance, et ceux couvrant les autres risques non vie et contrats de réassurance acceptée d'autres assureurs pour ces types de risques. Ces contrats sont évalués selon le modèle général ou la méthode d'affectation des primes ;
- à des contrats de type vie ou épargne : contrats mono et multi-supports avec ou sans risque d'assurance incluant une composante à participation discrétionnaire et contrats en unités de compte avec une garantie plancher en cas de décès. Ces contrats sont évalués selon le modèle des honoraires variables.

Effets de la 1ère application d'IFRS 17 & IFRS 9

• Effets de la première application d'IFRS 17 et IFRS 9 sur le bilan au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	Effets de la 1 ^{ère} application d'IFRS 17 et 9	01/01/2022 R
ACTIF			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	25 737 654	-	25 737 654
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	70 983 392	-	70 983 392
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	69 909 990	-	69 909 990
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 073 402	-	1 073 402
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	69 623 812	-43 688 817	25 934 995
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 599 523	-	23 599 523
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 335 472	-	2 335 472
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817	-43 688 817	-
Titres au coût amorti	18 123 778	-	18 123 778
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	28 606 851	-	28 606 851
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	345 112 075	-2 136 769	342 975 306
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance		43 440 016	43 440 016
Actifs des contrats d'assurance		1 893 007	1 893 007
Actifs d'impôt courant	194 412	-	194 412
Actifs d'impôt différé	4 104 209	-136 484	3 967 725
Comptes de régularisation et autres actifs	11 362 641	-3 104 417	8 258 224
Actifs non courants destinés à être cédés	70 214	-	70 214
Participations dans des entreprises mises en équivalence	73 091	-	73 091
Immeubles de placement	2 287 509	-	2 287 509
Immobilisations corporelles	6 926 626	-	6 926 626
Immobilisations incorporelles	3 252 024	-	3 252 024
Ecart d'acquisition	9 867 550	-	9 867 550
TOTAL ACTIF	596 325 836	-3 733 462	592 592 374

	31/12/2021	Effets de la 1 ^{ère} application d'IFRS 17 et 9	01/01/2022 R
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 984	-	8 984
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 886 726	-	1 886 726
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 886 726	-	1 886 726
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	42 430 887	-	42 430 887
Dettes envers la clientèle	380 852 248	-	380 852 248
Titres de créance émis	24 657 688	-	24 657 688
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	1 414 949	-	1 414 949
Passifs d'impôt différé	2 093 110	107 742	2 200 852
Comptes de régularisation et autres passifs	17 601 830	-2 160 039	15 441 791
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	44 566 980	-44 566 980	-
Passifs des contrats d'assurance	-	42 492 566	42 492 566
Provisions	3 101 498	-	3 101 498
Subventions et fonds assimilés	145 782	-	145 782
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	17 772 731	-	17 772 731
Capitaux propres	59 792 421	393 251	60 185 672
Capital et réserves liées	14 646 116	-	14 646 116
Réserves consolidées	37 074 545	552 902	43 784 210
Part du Groupe	31 938 248	199 563	37 282 269
Part des minoritaires	5 136 298	353 339	6 501 941
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 914 994	-159 649	1 755 346
Part du Groupe	724 084	-63 765	660 320
Part des minoritaires	1 190 910	-95 884	1 095 026
Résultat net de l'exercice	6 156 766		
Part du Groupe	5 144 461		
Part des minoritaires	1 012 305		
TOTAL PASSIF	596 325 836	-3 733 462	592 592 374

* y compris affectation du résultat 2021

• Effets de la première application d'IFRS 9 sur les placements de l'assurance

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	01/01/2022 R									
		Redassement au titre d'IFRS 9 (entités d'assurance)									
		Placements des activités d'assurance									
Valeur au bilan selon IAS 39	Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments dérivés de couverture	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Titres au coût amorti	Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	Prêts et créances sur la clientèle	Autres redassements	
		Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables					
Actifs financiers											
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	80 169	80 169									
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-										
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	-										
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	-										
Instruments dérivés de couverture											
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	43 688 817										
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables											
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-										
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817		5 666 543	340 900		24 541 422	13 206 693			-66 741	
Titres au coût amorti	-										
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	128 925							128 925			
Prêts et créances sur la clientèle	3 214 912								1 159 649	2 055 263	
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	47 112 822	80 169	- 5 666 543	340 900	-	24 541 422	13 206 693	-	128 925	1 159 649	1 988 522
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9						-315 542				-81 506	
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9	47 112 822	80 169	- 5 666 543	340 900	-	24 225 880	13 206 693	-	128 925	1 078 143	1 988 522

Les montants de l'année 2022 ont été retraités (identifiés par un « R ») suite à la première application rétrospective de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » par les filiales du secteur de l'assurance.

BILAN CONSOLIDÉ au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

ACTIF	NOTES	30/06/2023	31/12/2022 R	01/01/2022 R
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		26 559 079	23 888 146	25 737 654
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	65 957 917	60 853 603	70 983 392
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		64 852 785	59 934 617	69 909 990
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 105 132	918 986	1 073 402
Instruments dérivés de couverture		-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2/2.12	25 125 401	30 577 786	25 934 995
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		21 863 502	27 454 062	23 599 523
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		3 261 899	3 123 724	2 335 472
Titres au coût amorti	2.12/2.14	30 491 396	22 227 032	18 123 778
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3/2.12	38 292 402	35 232 452	28 606 851
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4/2.12	367 380 978	373 392 256	342 975 306
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-	-
Placements des activités d'assurance	2.5	42 767 789	42 765 524	43 440 016
Actifs des contrats d'assurance		1 724 200	1 792 257	1 893 007
Actifs d'impôt exigible		367 571	277 461	194 412
Actifs d'impôt différé		5 117 203	4 864 962	3 967 725
Comptes de régularisation et actifs divers		19 228 224	10 833 042	8 258 224
Actifs non courants destinés à être cédés		68 937	74 402	70 214
Participations dans des entreprises mises en équivalence		81 674	78 427	73 091
Immeubles de placement		2 264 672	2 439 888	2 287 509
Immobilisations corporelles	2.6	6 840 780	6 791 872	6 926 626
Immobilisations incorporelles	2.6	3 263 911	3 246 947	3 252 024
Écarts d'acquisition	2.7	9 928 765	9 998 306	9 867 550
TOTAL ACTIF		645 460 899	629 334 363	592 592 374

PASSIF	NOTES	30/06/2023	31/12/2022 R	01/01/2022 R
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.8	-	121	8 984
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		1 365 383	860 820	1 886 726
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		1 365 383	860 820	1 886 726
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.9	51 355 180	45 748 554	42 430 887
Dettes envers la clientèle	2.10	418 939 664	411 376 856	380 852 248
Titres de créance émis		15 796 511	20 786 640	24 657 688
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-	-
Passifs d'impôt exigible		1 679 060	1 735 495	1 414 949
Passifs d'impôt différé		2 945 062	2 666 038	2 200 852
Comptes de régularisation et autres passifs		25 978 207	18 854 693	15 441 791
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-	-
Passifs des contrats d'assurance	2.15	42 736 654	42 052 359	42 492 566
Provisions	2.11/2.12	3 584 003	3 334 393	3 101 498
Subventions et fonds assimilés		161 455	151 461	145 782
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		18 891 002	18 902 367	17 772 731
Capitaux propres		62 028 718	62 864 566	60 185 672
Capital et réserves liées		14 646 116	14 646 116	14 646 116
Réserves consolidées		41 562 549	39 465 590	43 784 210
Part du groupe		35 408 230	33 637 604	37 282 269
Part des minoritaires		6 154 319	5 827 986	6 501 941
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 460 793	1 194 596	1 755 346
Part du groupe		488 676	381 900	660 320
Part des minoritaires		972 117	812 696	1 095 026
Résultat net de l'exercice		4 359 260	7 558 265	-
Part du groupe		3 614 408	6 102 599	-
Part des minoritaires		744 852	1 455 666	-
TOTAL PASSIF		645 460 899	629 334 363	592 592 374

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	NOTES	30/06/2023	30/06/2022 R
Intérêts et produits assimilés	3.1	12 989 371	11 020 395
Intérêts et charges assimilés	3.1	-3 834 895	-3 083 023
MARGE D'INTERÊT		9 154 476	7 937 372
Commissions (produits)	3.2	3 655 538	3 189 240
Commissions (charges)	3.2	-504 026	-459 929
MARGE SUR COMMISSIONS		3 151 512	2 729 310
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		1 577 886	1 326 107
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		1 571 464	1 319 310
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		6 422	6 797
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		80 100	140 058
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		-20 674	44 223
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		100 774	95 835
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR		-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR		-	-
Produits des autres activités		397 240	494 272
Charges des autres activités		-566 578	-508 065
Produits nets des activités d'assurance	3.3	810 352	673 850
PRODUIT NET BANCAIRE		14 604 988	12 792 904
Charges générales d'exploitation		-4 979 353	-4 723 227
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-691 468	-705 626
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		8 934 168	7 364 051
Coût du risque de crédit	3.4	-2 272 692	-1 659 711
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		6 661 476	5 704 341
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		2 419	-1 765
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-55 978	-29 775
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		6 607 917	5 672 801
Impôts sur les bénéfices		-2 248 656	-1 870 632
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
RÉSULTAT NET		4 359 260	3 802 170
Intérêts minoritaires		-744 852	-765 774
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		3 614 408	3 036 396
Résultat de base par action (en dirhams)		16,80	14,11
Résultat dilué par action (en dirhams)		16,80	14,11

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	30/06/2022 R
Résultat net	4 359 260	3 802 170
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-1 371 788	-112 810
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	20	-157 056
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables de l'activité d'assurance	-628 009	-251 439
Réévaluation des contrats d'assurance et de réassurance en capitaux propres recyclables	591 338	780 958
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	14 661	-161 227
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-	-
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	14 697	-1 614
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres de l'activité d'assurance	464 401	-879 933
Réévaluation des contrats d'assurance avec éléments de participation directe - non recyclable	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	-190 913	326 374
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1 105 593	-456 747
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3 253 667	3 345 423
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	2 512 327	2 666 513
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	741 340	678 910

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2021	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 543 835	839 544	-115 459	52 452 908	7 339 513	59 792 421
Effets de la 1ère application d'IFRS 17 et 9	-	-	-	199 563	-1 326 238	1 262 473	135 797	257 455	393 251
Capitaux propres de clôture au 1^{er} janvier 2022 R	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 743 398	-486 694	1 147 014	52 588 705	7 596 968	60 185 672
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-3 104 525	-	-	-3 104 525	-763 831	-3 868 356
Résultat de l'exercice	-	-	-	3 036 396	-	-	3 036 396	765 774	3 802 170
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-	8 320	-222 899	-214 579	-129 358	-343 937
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat	-	-	-	-155 304	-	-	-155 304	42 494	-112 810
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-155 304	8 320	-222 899	-369 883	-86 864	-456 747
Autres variations	-	-	-	-329 019	-	-	-329 019	-12 428	-341 446
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres de clôture au 30 juin 2022 R	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 190 946	-478 374	924 115	51 821 674	7 499 619	59 321 293
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-49 726	-	-	-49 726	-135 291	-185 016
Résultat de l'exercice	-	-	-	3 066 202	-	-	3 066 202	689 892	3 756 094
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-	263 222	-327 063	-63 841	-152 971	-216 812
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat	-	-	-	-130 948	-	-	-130 948	163 836	32 888
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-130 948	263 222	-327 063	-194 789	10 866	-183 923
Autres variations	-	-	-	124 857	-	-	124 857	31 263	156 120
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2022 R	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	42 201 331	-215 152	597 052	54 768 218	8 096 348	62 864 566
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-3 001 614	-	-	-3 001 614	-929 190	-3 930 804
Résultat de l'exercice	-	-	-	3 614 408	-	-	3 614 408	744 852	4 359 260
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-	-9 311	116 087	106 776	159 419	266 195
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat	-	-	-	-1 208 857	-	-	-1 208 857	-162 931	-1 371 788
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-1 208 857	-9 311	116 087	-1 102 081	-3 512	-1 105 593
Autres variations	-	-	-	-121 501	-	-	-121 501	-37 210	-158 711
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres de clôture au 30 juin 2023	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	41 483 767	-224 463	713 139	54 157 430	7 871 288	62 028 718

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2023	30/06/2022 R
Résultat avant impôts	6 607 916	5 672 802
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	760 809	774 991
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-	1 143
+/- Dotations nettes aux provisions	2 245 401	1 800 778
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-2 419	1 765
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	19 717	-29 435
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-2 603 503	-1 528 460
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	420 005	1 020 781
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	3 074 465	2 361 951
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	13 551 917	1 256 170
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-113 622	-3 452 133
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-	-
- Impôts versés	-2 100 437	-1 635 144
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	14 412 323	-1 469 157
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	21 440 244	5 224 427
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-3 535 403	-38 140
+/- Flux liés aux immeubles de placement	175 216	-2 674
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-381 001	-481 360
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 741 188	-522 174
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-3 930 804	-3 868 356
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-5 180 134	915 971
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-9 110 938	-2 952 385
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-724 555	-29 974
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 863 563	1 719 895
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	30/06/2023	30/06/2022 R
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	41 059 650	35 569 910
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	22 648 350	25 728 670
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	18 411 300	9 841 241
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	48 923 213	37 289 805
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	26 559 079	28 014 601
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	22 364 134	9 275 204
Variation de la trésorerie nette	7 863 563	1 719 895

2. NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023		31/12/2022 R	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	42 338 079	-	38 837 690	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 655 902	751 666	2 215 315	193 677
Actions et autres titres à revenu variable	18 445 759	353 189	18 478 254	582 733
Titres de participation non consolidés	-	277	-	142 576
Instruments dérivés	413 045	-	403 359	-
Créances rattachées	-	-	-	-
Juste valeur au bilan	64 852 785	1 105 132	59 934 617	918 986

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	25 125 401	308 745	-410 265
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	21 863 502	114 560	-8 503
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 261 899	194 185	-401 762
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	10 253 492	72 700	-4 313
Obligations et autres titres à revenu fixe	11 610 010	41 860	-4 190
Total des titres de dettes	21 863 502	114 560	-8 503
Total instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-
Impôts	-	-33 946	2 945
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	80 614	-5 558
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Titres de participation non consolidés	3 261 899	194 185	-401 762
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 261 899	194 185	-401 762
Impôts	-	-62 852	145 454
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)	-	131 333	-256 308

2.3 Prêts et créances sur les Etablissements de crédit au coût amorti

2.3.1 Prêts et créances sur les Etablissements de crédit, au coût amorti

au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Etablissements de crédit	30/06/2023	31/12/2022 R
Comptes et prêts	37 516 431	34 660 984
dont comptes ordinaires débiteurs	11 294 820	7 394 745
dont comptes et prêts	26 221 611	27 266 239
Autres prêts et créances	710 609	469 740
Valeur brute	38 227 040	35 130 724
Créances rattachées	130 002	144 360
Dépréciations (*)	64 640	42 632
Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit	38 292 402	35 232 452
Opérations internes au Groupe	30/06/2023	31/12/2022 R
Comptes ordinaires	7 291 272	5 788 539
Comptes et avances à terme	24 826 708	25 038 995
Créances rattachées	127 483	115 711

* voir note 2.12

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022 R
Maroc	10 413 995	11 388 588
Afrique du Nord	8 629 563	7 570 878
Afrique Zone UEMOA	2 060 147	483 713
Afrique Zone CEMAC	1 588 911	1 557 644
Europe	12 488 551	9 824 793
Autres	3 045 873	4 305 108
Total en principal	38 227 040	35 130 724
Créances rattachées	130 002	144 360
Dépréciations (*)	64 640	42 632
Valeur nette au bilan	38 292 402	35 232 452

2.4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	30/06/2023	31/12/2022 R
Créances commerciales	63 267 161	68 217 893
Autres concours à la clientèle	276 130 989	273 127 641
Valeurs reçues en pension	887 540	5 873 193
Prêts subordonnés	-	1 940
Comptes ordinaires débiteurs	30 697 568	30 963 043
Valeur brute	370 983 258	378 183 710
Créances rattachées	2 552 234	2 135 951
Dépréciations (*)	26 659 546	26 504 210
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	346 875 946	353 815 451
Opérations de location-financement		
Crédit-bail immobilier	3 354 903	3 322 023
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	18 615 286	17 612 223
Valeur brute	21 970 189	20 934 246
Créances rattachées	2 942	4 057
Dépréciations (*)	1 468 099	1 361 499
Valeur nette des opérations de location-financement	20 505 032	19 576 805
Valeur au bilan	367 380 978	373 392 256

* voir note 2.12

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

30/06/2023	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	253 155 826	24 416 771	21 863 117	1 248 621	3 628 906	16 384 990
Afrique du Nord	34 621 438	2 094 532	1 517 356	252 098	430 905	941 974
Afrique Zone UEMOA	36 762 367	931 293	3 041 148	625 373	229 992	1 979 180
Afrique Zone CEMAC	13 326 949	972 578	1 647 418	431 137	435 013	1 524 472
Europe	1 143 177	-	14 654	3 116	-	11 869
Valeur nette au bilan	339 009 757	28 415 173	28 083 693	2 560 344	4 724 816	20 842 485

(*) voir note 2.12

31/12/2022 R	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	252 509 473	26 482 361	20 513 865	1 326 739	3 623 818	15 223 713
Afrique du Nord	36 942 681	2 632 222	2 068 078	257 876	512 347	1 086 199
Afrique Zone UEMOA	38 130 710	720 322	3 827 529	666 582	128 138	2 637 506
Afrique Zone CEMAC	13 129 748	1 064 360	1 685 814	402 707	417 020	1 565 763
Europe	1 535 115	-	15 686	3 214	-	14 087
Valeur nette au bilan	342 247 727	30 899 265	28 110 972	2 657 118	4 681 323	20 527 268

* voir note 2.12

2.5 Placements des activités d'assurance au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022 R
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	4 283 415	6 484 928
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	25 126 950	24 108 664
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	13 357 424	12 171 933
Titres au coût amorti	-	-
Placements des activités d'assurance	42 767 789	42 765 524

2.6 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023			31/12/2022 R		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 240 771	1 714 026	1 526 745	3 171 250	1 594 652	1 576 597
Equip. Mobilier, installation	6 642 314	4 848 249	1 794 065	6 714 439	4 802 281	1 912 159
Biens mobiliers donnés en location	1 297 370	415 358	882 012	1 104 775	391 536	713 239
Autres immobilisations	7 249 168	4 611 210	2 637 958	7 233 737	4 643 861	2 589 877
Total Immobilisations corporelles	18 429 623	11 588 843	6 840 780	18 224 201	11 432 329	6 791 872
Logiciels informatiques acquis	6 514 096	4 103 732	2 410 364	6 352 397	3 961 023	2 391 374
Autres immobilisations incorporelles	1 462 014	608 467	853 547	1 448 133	592 560	855 573
Total Immobilisations incorporelles	7 976 110	4 712 199	3 263 911	7 800 530	4 553 584	3 246 947

Variation du droit d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2022 R	Augmentation	Diminution	Autres	30/06/2023
Immobilier					
Valeur brute	2 094 964	42 791	-51 165	-14 296	2 072 294
Amortissements et dépréciations	-885 001	-154 187	49 701	53 724	-935 763
Total immobilier	1 209 962	-111 397	-1 464	39 429	1 136 530
Mobilier					
Valeur brute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier					
Total droit d'utilisation	1 209 962	-111 397	-1 464	39 429	1 136 530

Variation de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Variation de la dette locative	31/12/2022 R	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2023
Dette locative	1 228 245	100 669	-136 747	-46 851	1 145 316
Total dette locative	1 228 245	100 669	-136 747	-46 851	1 145 316

Détail des charges des contrats de location

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	30/06/2023	30/06/2022 R
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-30 112	-30 363
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-154 187	-146 668

Actifs au titre de droits d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2023	31/12/2022 R
Immobilisations corporelles	6 840 780	6 791 872
Dont droits d'utilisation	1 136 530	1 209 962

Passifs au titre de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	30/06/2023	31/12/2022 R
Comptes de régularisation et autres passifs	25 978 207	18 854 693
Dont dettes de location	1 145 316	1 228 245

2.7 Écarts d'acquisition au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022 R	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2023
Valeurs brutes	9 998 306	-	-69 540	-	9 928 765
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au bilan	9 998 306	-	-69 540	-	9 928 765

2.8 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022 R
Valeurs données en pension Établissements de crédit	524 264	165 171
Instruments dérivés de Transaction	841 119	695 648
Juste valeur au bilan	1 365 383	860 820

2.9 Dettes envers les Établissements de crédit

au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

Établissements de crédit	30/06/2023	31/12/2022 R
Comptes et emprunts	27 316 044	26 170 269
Valeurs données en pension	23 702 890	19 353 591
Total en principal	51 018 934	45 523 860
Dettes rattachées	336 246	224 694
Valeur au bilan	51 355 180	45 748 554

Opérations internes au Groupe

	30/06/2023	31/12/2022 R
Comptes ordinaires créditeurs	4 676 343	4 554 902
Comptes et avances à terme	25 462 767	24 811 785
Dettes rattachées	127 483	115 711

2.10 Dettes envers la clientèle

2.10.1 Dettes envers la clientèle au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022 R
Comptes ordinaires créditeurs	294 158 794	287 137 839
Comptes d'épargne	98 767 229	98 607 768
Autres dettes envers la clientèle	21 319 089	24 123 780
Valeurs données en pension	3 922 395	763 840
Total en principal	418 167 507	410 633 227
Dettes rattachées	772 157	743 629
Valeur au bilan	418 939 664	411 376 856

2.10.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique

au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022 R
Maroc	294 798 451	282 731 555
Afrique du Nord	48 822 366	51 200 918
Afrique Zone UEMOA	49 422 434	51 738 769
Afrique Zone CEMAC	21 905 031	21 452 929
Europe	3 219 225	3 509 056
Total en principal	418 167 507	410 633 227
Dettes rattachées	772 157	743 629
Valeur au bilan	418 939 664	411 376 856

2.11 Provisions pour risques et charges au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022 R	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	30/06/2023
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	921 660	-	266 273	100 017	-	-24 797	1 063 119
Provisions pour engagements sociaux	685 735	-	34 174	31 124	-	-3 916	684 869
Autres provisions pour risques et charges	1 726 998	-	288 722	17 029	136 856	-25 820	1 836 015
Provisions pour risques et charges	3 334 393	-	589 169	148 170	136 856	-54 533	3 584 003

* voir note 2.12

2.12 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

30/06/2023	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	22 155 203	-	55 171	343 229	-	3 643	1,5%	-	6,6%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	22 155 203	-	55 171	343 229	-	3 643	1,5%	-	6,6%
Actifs financiers au coût amorti	407 560 306	29 305 560	28 098 596	3 107 357	4 835 159	20 857 171	0,8%	16,5%	74,2%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	38 342 139	-	14 903	49 954	-	14 686	0,1%	-	98,5%
Prêts et créances sur la clientèle	339 009 757	28 415 173	28 083 693	2 560 344	4 724 816	20 842 485	0,8%	16,6%	74,2%
Titres de dettes	30 208 410	890 387	-	497 059	110 343	-	1,6%	12,4%	-
Total Actif	429 715 509	29 305 560	28 153 767	3 450 586	4 835 159	20 860 814	0,8%	16,5%	74,1%
Engagements hors bilan	179 932 026	7 020 832	1 063 400	681 011	218 626	163 482	0,4%	3,1%	15,4%
Total	609 647 535	36 326 392	29 217 167	4 131 597	5 053 785	21 024 296	0,7%	13,9%	72,0%

31/12/2022 R	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	27 707 229	6 790	-	259 255	702	-	0,9%	10,3%	-
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	27 707 229	6 790	-	259 255	702	-	0,9%	10,3%	-
Actifs financiers au coût amorti	399 295 003	31 782 837	28 126 345	3 021 601	4 788 320	20 542 527	0,8%	15,1%	73,0%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	35 259 710	-	15 373	27 373	-	15 259	0,1%	-	99,3%
Prêts et créances sur la clientèle	342 247 727	30 899 265	28 110 972	2 657 118	4 681 323	20 527 268	0,8%	15,2%	73,0%
Titres de dettes	21 787 566	883 572	-	337 110	106 997	-	1,5%	12,1%	-
Total Actif	427 002 232	31 789 627	28 126 345	3 280 856	4 789 022	20 542 527	0,8%	15,1%	73,0%
Engagements hors bilan	188 574 842	12 213 189	1 107 693	620 158	163 464	138 038	0,3%	1,3%	12,5%
Total	615 577 074	44 002 816	29 234 038	3 901 014	4 952 486	20 680 565	0,6%	11,3%	70,7%

2.13 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023			31/12/2022 R		
	Brut	Encours Bucket 03 Dépréciation	Net	Brut	Encours Bucket 03 Dépréciation	Net
Prêts et créances sur les établissements de crédit	14 903	14 686	217	15 373	15 259	114
Prêts et créances sur la clientèle	28 083 693	20 842 485	7 241 208	28 110 972	20 527 268	7 583 704
Titres de dette au coût amorti	-	-	-	-	-	-
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	28 098 596	20 857 171	7 241 425	28 126 345	20 542 527	7 583 818
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	1 063 400	163 482	899 918	1 107 693	138 038	969 656

2.14 Titres au coût amorti au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022 R
Titres au coût amorti		
Effets publics et valeurs assimilées	22 596 773	16 761 078
Obligations et autres titres à revenu fixe	8 502 025	5 910 060
Total	31 098 798	22 671 138
Dépréciations	607 402	444 106
Valeur au bilan	30 491 396	22 227 032

2.15 Passifs des contrats d'assurance au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022 R
Couverture restante	34 017 996	33 211 616
Sinistres survenus	8 718 658	8 840 743
Valeur au bilan	42 736 654	42 052 359

3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Marge d'intérêt au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023			30/06/2022 R		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	10 693 221	2 183 618	8 509 603	9 424 166	1 714 425	7 709 741
Comptes et prêts / emprunts	10 121 397	1 988 691	8 132 706	8 817 681	1 608 290	7 209 390
Opérations de pensions	15 897	125 586	-109 689	16 997	36 795	-19 799
Opérations de location-financement	555 927	69 341	486 586	589 488	69 339	520 149
Opérations interbancaires	671 380	859 561	-188 181	229 594	502 459	-272 865
Comptes et prêts / emprunts	624 871	708 988	-84 117	203 828	465 372	-261 544
Opérations de pensions	46 509	150 573	-104 064	25 766	37 087	-11 321
Emprunts émis par le Groupe	-	766 068	-766 068	-	846 951	-846 951
Opérations sur titres	1 624 770	25 648	1 599 122	1 366 635	19 187	1 347 448
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	12 989 371	3 834 895	9 154 476	11 020 395	3 083 023	7 937 372

3.2 Commissions nettes au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023			30/06/2022 R		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	1 302 701	73 419	1 229 282	1 126 828	53 321	1 073 508
avec les établissements de crédit	64 513	38 238	26 275	58 387	42 194	16 193
avec la clientèle	735 302	-	735 302	650 383	-	650 383
sur titres	115 504	11 897	103 607	101 458	6 145	95 313
de change	36 105	19 748	16 357	29 251	2 566	26 684
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	351 277	3 536	347 741	287 349	2 414	284 935
Prestation de services bancaires et financiers	2 352 837	430 607	1 922 230	2 062 411	406 609	1 655 802
Produits nets de gestion d'OPCVM	330 657	21 305	309 352	269 470	16 372	253 098
Produits nets sur moyen de paiement	1 213 650	310 160	903 490	1 092 786	266 502	826 284
Assurance	31 470	-	31 470	-	-	-
Autres	777 060	99 142	677 918	700 155	123 734	576 421
Produits nets de commissions	3 655 538	504 026	3 151 512	3 189 240	459 929	2 729 310

3.3 Produits nets des activités d'assurance au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	30/06/2022 R
Produits des activités d'assurance	4 005 936	3 085 852
Charges afférentes aux contrats d'assurance	-3 451 324	-2 644 493
Résultat des activités d'assurance	554 612	441 359
Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	780 263	822 483
Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	-524 523	-589 993
Produits nets des activités d'assurance	810 352	673 850

3.4 Coût du risque au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	30/06/2022 R
Dotations aux provisions	-3 407 451	-3 044 317
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 750 682	-2 553 630
Provisions pour dépréciation des titres	-368 047	-332 682
Autres provisions pour risques et charges et emplois divers	-288 722	-158 005
Reprises de provisions	1 831 651	1 626 117
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 623 736	1 354 632
Provisions pour dépréciation des titres	71 059	140 883
Autres provisions pour risques et charges et emplois divers	136 856	130 602
Variation de provisions	-696 891	-241 511
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnés	-647 318	-286 352
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnés	-72 406	-12 780
Récupérations sur prêts et créances amorties	24 434	30 980
Autres	-1 602	26 640
Coût du risque	-2 272 692	-1 659 711

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe ;
- **Filiales de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;
- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;
- **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives

(en milliers de dirhams)

BILAN JUIN 2023	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	386 027 937	44 035 948	55 835 837	159 561 177	645 460 899
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	64 455 506	386	-	1 502 025	65 957 917
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 523 065	75 622	-	21 526 714	35 125 401
Titres au coût Amorti	19 523 603	26 301	-	10 941 492	20 491 396
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	25 212 959	787 866	140 942	12 150 635	38 292 402
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	238 019 008	38 499 346	3 125 473	87 737 151	367 380 978
Immobilisations corporelles	3 355 662	1 270 614	155 348	2 059 156	6 840 780
Éléments du Passif					
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	43 566 290	1 948 085	1 084 589	4 756 216	51 355 180
Dettes envers la clientèle	291 918 459	6 497 380	5 076	120 518 750	418 939 664
Passifs des contrats d'assurance	-	-	42 736 654	-	42 736 654
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	17 373 776	506 863	-	1 010 363	18 891 002
Capitaux propres	46 950 908	2 481 677	5 922 945	6 673 188	62 028 718

COMPTE DE RÉSULTAT JUIN 2023	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	4 909 906	607 001	-2 015	3 688 036	-48 451	9 154 476
Marge sur commissions	1 709 857	471 153	-28 038	1 435 350	-436 810	3 151 512
Produit net bancaire	7 169 856	1 376 037	841 500	5 387 119	-169 523	14 604 988
Charges de fonctionnement	2 390 158	534 415	165 791	2 058 513	-169 523	4 979 354
Résultat d'exploitation	3 199 065	526 680	509 305	2 426 424	-	6 661 475
Résultat net	1 918 081	300 361	433 304	1 707 514	-	4 359 260
Résultat net part du Groupe	1 909 951	228 307	174 660	1 301 490	-	3 614 408

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement au 30 juin 2023 (en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022 R
Engagements de financement donnés	105 354 080	110 097 046
Engagements de financement reçus	2 088 447	2 777 032

5.2 Engagements de garantie au 30 juin 2023 (en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022 R
Engagements de garantie donnés	82 662 178	91 798 678
Engagements de garantie reçus	72 831 306	71 354 643

6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1. Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours du premier semestre 2023 :

L'encours des certificats de dépôt à fin **Juin 2023** baisse à **9,1 milliards de dirhams**.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin **Juin 2023** baisse à **6,5 milliards de dirhams**.

6.2 Dettes subordonnées émises au cours du premier semestre 2023 :

Au cours du premier semestre de l'année 2023, le groupe Attijariwafa bank n'a pas émis d'emprunts obligataires subordonnés.

6.3 Le capital et résultat par action :

6.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale :

Au 30 juin 2023, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 151 408 390 de dirhams.

Le capital est constitué de 215 140 839 actions ordinaires de 10 dirhams de nominal.

6.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe:

Au 30 juin 2023, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

6.3.3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

	30/06/2023	30/06/2022 R
Résultat par action	16,80	14,11
Résultat dilué par action	16,80	14,11

6.4 Actifs financiers valorisés à la juste valeur

(en milliers de dirhams)

BILAN JUIN 2023	30/06/2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en juste valeur détenus à des fins de transaction	64 852 785	18 445 759	46 407 026	-
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	42 338 079		42 338 079	
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 655 902		3 655 902	
Actions et autres titres à revenu variable	18 445 759	18 445 759		
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés	413 045		413 045	
Créances rattachées				
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 105 132	-	1 076 526	28 606
Obligations et autres titres à revenu fixe	751 666		751 666	
Actions et autres titres à revenu variable	353 189		324 860	28 329
Titres de participation non consolidés	277			277
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	25 125 401	-	21 863 502	3 261 899
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	21 863 502		21 863 502	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 261 899			3 261 899
Placement des activités d'assurance	42 767 789	18 760 273	7 136 591	16 870 924

6.5 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,08%	83,08%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Caméroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque				(1)	Togo	IG	57,12%	57,12%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,90%	98,90%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturation					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,64%	39,64%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance					Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WABA IMMA ASSISTANCE	Assurance					Maroc	IG	72,15%	45,39%
WABA ASSURANCE NON VIE COTE D'IVOIRE	Assurance	(3)				Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE COTE D'IVOIRE	Assurance	(3)				Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE SENEGAL	Assurance	(3)				Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE SENEGAL	Assurance	(3)				Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE CAMEROUN	Assurance	(3)				Caméroun	IG	39,64%	25,77%
WABA ASSURANCE VIE CAMEROUN	Assurance	(3)				Caméroun	IG	39,64%	38,66%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
ATTIJARI HOLDING AFRICA	Holding	(3)				Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI WEST AFRICA	Holding	(3)				Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale	(3)				Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale	(3)				Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale	(3)				Niger	IG	83,08%	83,08%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	74,13%	43,72%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,64%	39,64%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au second semestre 2021

(B) Mouvements intervenus au premier semestre 2022

(C) Mouvements intervenus au second semestre 2022

(D) Mouvements intervenus au premier semestre 2023

1 - Acquisition.

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation.

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation.

mazars

Avia Business Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2023

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 62.028.718, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 4.359.260.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Attijariwafa Bank arrêtés au 30 juin 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous vous renvoyons à la note « 1.2.14 Assurance » exposant les effets de la première application des normes IFRS 17 et IFRS 9 aux activités d'assurance du Groupe.

Casablanca, le 27 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
10, Boulevard Mohammed VI
29 380 CASABLANCA
Tél : 0522 423 423 L.C.
0522 423 430

Abdou Souleye DIOP
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Tél : 0522 42 40 25 / 05 22 22 47 94
0522 22 22 22 / 05 22 22 47 94

Sakina BENSOUA KORAHI
Associée

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50% pour les créances douteuses,
- 100% pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.

- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite «*à taux de clôture*».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste «*écart de conversion*».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartirregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «*flat*» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

BILAN au 30 juin 2023

ACTIF	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 409 284	11 843 302
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	41 141 154	41 458 254
A vue	7 385 392	5 120 094
A terme	33 755 762	36 338 160
Créances sur la clientèle	228 548 913	228 432 193
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	72 740 629	73 327 783
Crédits et financements participatifs à l'équipement	65 987 910	64 051 206
Crédits et financements participatifs immobiliers	68 435 908	67 548 836
Autres crédits et financements participatifs	21 384 466	23 504 368
Créances acquises par affacturage	9 019 563	10 126 307
Titres de transaction et de placement	75 274 580	64 829 798
Bons du Trésor et valeurs assimilées	51 912 927	42 817 539
Autres titres de créance	5 151 368	3 613 561
Titres de propriété	18 210 285	18 365 334
Certificats de Sukuks		33 364
Autres actifs	11 117 042	6 043 960
Titres d'investissement	16 584 164	10 689 554
Bons du Trésor et valeurs assimilées	15 182 113	9 212 598
Autres titres de créance	1 402 052	1 476 956
Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	21 361 999	21 547 993
Participation dans les entreprises liées	19 640 600	19 840 100
Autres titres de participation et emplois assimilés	1 721 399	1 707 892
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	833 088	482 410
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	2 702 797	2 652 692
Immobilisations corporelles	2 190 967	2 219 320
Total de l'Actif	423 183 551	400 325 782

HORS BILAN au 30 juin 2023

HORS BILAN	30/06/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNÉS	177 029 081	184 325 869
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	4 539 711	3 484 290
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	92 294 041	99 013 515
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	19 528 733	22 058 723
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	60 666 596	59 754 206
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		15 135
ENGAGEMENTS REÇUS	40 855 389	44 777 763
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	40 380 135	44 369 529
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	428 237	408 234
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	47 017	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES au 30 juin 2023

	30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	12 012 384	10 716 567
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	663 943	407 958
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 512 711	4 877 427
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	278 180	152 517
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 981 446	1 634 207
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	64 622	112 063
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	1 167 990	1 043 616
Autres produits bancaires	2 343 493	2 488 778
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 670 070	3 185 576
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	503 792	223 040
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	996 121	810 015
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	95 594	145 046
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	58 542	46 480
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	2 016 021	1 960 995
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	8 342 315	7 530 992
Produits d'exploitation non bancaire	43 196	36 470
Charges d'exploitation non bancaire	7 025	1 140
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 460 124	2 399 747
Charges de personnel	1 191 671	1 169 816
Impôts et taxes	32 512	31 123
Charges externes	877 137	856 357
Autres charges générales d'exploitation	39 364	49 231
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	319 439	293 220
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 438 791	1 294 916
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	911 796	507 406
Pertes sur créances irrécouvrables	110 124	63 533
Autres dotations aux provisions	416 871	723 976
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATION SUR CRÉANCES AMORTIES	334 211	261 220
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	166 147	189 175
Récupérations sur créances amorties	11 215	15 931
Autres reprises de provisions	156 848	56 115
RÉSULTAT COURANT	4 813 782	4 132 877
Produits non courants	73 570	66 337
Charges non courantes	236 088	268 264
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	4 651 263	3 930 950
Impôts sur les résultats	1 102 000	981 834
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 549 263	2 949 116

 (-) signifie moins
 (+) signifie plus

(en milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	42 207 690	38 104 278
A vue	7 144 970	4 587 176
A terme	35 062 720	33 517 102
Dépôts de la clientèle	286 605 568	273 892 280
Comptes à vue créditeurs	214 726 498	204 173 053
Comptes d'épargne	31 104 647	30 859 847
Dépôts à terme	29 714 515	25 688 321
Autres comptes créditeurs	11 060 088	13 171 059
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	5 781 191	8 967 481
Titres de créance négociables émis	5 781 191	8 967 481
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	17 845 792	8 810 657
Provisions pour risques et charges	4 977 838	4 943 643
Provisions réglementées	189 000	252 000
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	17 373 776	17 367 326
Dépôts d'investissement reçus		
Écarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	34 914 379	34 014 222
Capital	2 151 408	2 151 408
Actionnaires Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	7 587 226	7 587 226
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	3 549 263	4 234 840
Total du Passif	423 183 551	400 325 782

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	30/06/2023	30/06/2022
+ Intérêts et produits assimilés	6 454 833	5 437 902
- Intérêts et charges assimilés	1 595 507	1 178 101
MARGE D'INTÉRÊT	4 859 327	4 259 801
+ Produits sur financements participatifs		
- Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	64 622	112 063
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	58 542	46 480
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	6 081	65 583
+ Produits sur immobilisations données en Ijara		
- Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA		
+ Commissions perçues	1 168 114	1 043 616
- Commissions servies	857	958
MARGE SUR COMMISSIONS	1 167 257	1 042 659
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	750 195	80 343
+ Résultat des opérations sur titres de placement	234	16 086
+ Résultat des opérations de change	332 732	807 843
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	74 375	327 015
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	1 157 536	1 231 287
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	1 981 446	1 634 207
- Diverses autres charges bancaires	829 330	702 546
PRODUIT NET BANCAIRE	8 342 315	7 530 992
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-257 025	-270 751
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	43 196	36 470
- Autres charges d'exploitation non bancaire		1 140
- Charges générales d'exploitation	2 460 124	2 399 747
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 668 363	4 895 823
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-844 557	-365 834
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-10 023	-397 110
RÉSULTAT COURANT	4 813 782	4 132 877
RÉSULTAT NON COURANT	-162 518	-201 928
- Impôts sur les résultats	1 102 000	981 834
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 549 263	2 949 116

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2023	30/06/2022
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 549 263	2 949 116
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	319 439	293 220
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	250 000	270 751
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	105 248	300 228
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	96 656	63 000
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	12 618	10 745
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		1 140
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	7 025	
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	4 121 701	3 740 711
- Bénéfices distribués		
+ AUTOFINANCEMENT	4 121 701	3 740 711

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2023

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
30/06/2023	17 681 061	1 452 666	19 133 727	12 464 597	877 757	13 342 354

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 30 juin 2023

	1 ^{er} Semestre 2023	ANNÉE 2022	1 ^{er} Semestre 2022
	12 012 384	19 569 227	10 716 567

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	31/12/2022
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	9 770 634	17 226 152
2 (+) Récupérations sur créances amorties	11 215	32 740
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	104 148	191 363
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-4 430 373	-7 907 657
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-7 025	
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 144 153	-4 252 951
7 (-) Impôts sur les résultats versés	-1 102 000	-1 731 891
I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	2 202 446	3 557 756
Variation des :		
8 (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	317 100	-6 167 656
9 (±) Créances sur la clientèle	990 024	-15 519 476
10 (±) Titres de transaction et de placement	-10 444 782	12 866 771
11 (±) Autres actifs	-5 073 082	-672 530
12 (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-350 678	-16 104
13 (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 103 412	2 633 061
14 (±) Dépôts de la clientèle	12 713 288	12 795 306
15 (±) Titres de créance émis	-3 186 290	-2 256 190
16 (±) Autres passifs	9 035 135	-2 069 849
II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	8 104 127	1 593 333
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	10 306 573	5 151 089
17 (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-14 455	-117 152
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières	-5 958 617	-2 842 712
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-343 028	-800 392
21 (+) Intérêts perçus	260 304	295 140
22 (+) Dividendes perçus	1 981 446	2 035 905
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-4 074 350	-1 429 211
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24 (+) Emission de dettes subordonnées		2 000 000
25 (+) Emission d'actions		
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27 (-) Intérêts versés	-331 558	-592 309
28 (-) Dividendes versés	-3 334 683	-3 227 113
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-3 666 241	-1 819 422
VI VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	2 565 982	1 902 457
VII TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	11 843 302	9 940 845
VIII TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	14 409 284	11 843 302

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	8 424 630	20 218	2 349 403	4 697 305	15 491 556	12 132 641
VALEURS REÇUES EN PENSION		1 399 958			1 399 958	2 699 922
- au jour le jour						
- à terme		1 399 958			1 399 958	2 699 922
PRÊTS DE TRÉSORERIE		500 000	8 910 548	2 497 111	11 907 659	15 080 685
- au jour le jour						
- à terme		500 000	8 910 548	2 497 111	11 907 659	15 080 685
PRÊTS FINANCIERS		1 304 531	13 959 249	2 887 807	18 151 587	16 444 128
AUTRES CRÉANCES		2 419 063	5 456	1 979	2 426 498	2 128 341
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR					188 527	167 353
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	8 424 630	5 643 770	25 224 656	10 084 202	49 565 785	48 653 070

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	6 009 889	2 975 052	49 641 071	3 188 027	61 814 039	62 460 308
- Comptes à vue débiteurs	1 549 165	715 052	13 519 262	2 371 200	18 154 679	17 009 938
- Créances commerciales sur le Maroc			5 422 920		5 422 920	5 604 806
- Crédits à l'exportation			126 538	32 452	158 990	293 339
- Autres crédits de trésorerie	4 460 724	2 260 000	30 572 351	784 375	38 077 450	39 552 225
CRÉDITS À LA CONSOMMATION			333 807	12 318 753	12 652 560	12 626 537
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	40 466 019		22 942 547	1 471 091	64 879 657	63 105 316
CRÉDITS IMMOBILIERS	1 023 574		13 591 922	53 814 245	68 429 741	67 541 987
AUTRES CRÉDITS	140	9 391 199	4 489 122	12 089	13 892 550	16 498 708
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	8 193 871		779 301		8 973 172	10 007 116
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR					1 710 293	1 600 891
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	12 015	423	1 800 897	3 403 129	5 216 464	4 717 637
- Créances pré-douteuses			47	1 204 586	1 204 633	1 267 302
- Créances douteuses			4 893	482 616	487 509	486 128
- Créances compromises	12 015	423	1 795 957	1 715 927	3 524 322	2 964 207
TOTAL	55 705 508	12 366 674	93 578 667	74 207 334	237 568 476	238 558 500

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 30 juin 2023**

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		30/06/2023	31/12/2022
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	4 509		18 141 073	42 445	18 188 027	18 349 851
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créances						
Titres de propriété	4 509		18 141 073	42 445	18 188 027	18 349 851
Certificats de Sukuks						
TITRES NON CÔTÉS	3 219 789	68 410 640	6 412	1 845 772	73 482 613	56 938 724
Bons du trésor et valeurs assimilées		66 968 936			66 968 936	51 769 078
Obligations	1 648 940			353 041	2 001 981	1 929 991
Autres titres de créances	1 564 682	1 441 704		1 483 051	4 489 437	3 190 805
Titres de Propriété	6 167		6 412	9 680	22 259	15 486
Certificats de Sukuks						33 364
TOTAL GÉNÉRAL	3 224 298	68 410 640	18 147 485	1 888 217	91 670 640	75 288 575

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	73 689 869	73 689 869				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	51 912 927	51 912 927				
OBLIGATIONS	294 112	294 112				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	3 300 590	3 300 590				
TITRES DE PROPRIÉTÉ	18 182 240	18 182 240				
CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES DE PLACEMENT	1 558 971	1 535 915		3 385	23 056	23 056
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS	1 507 870	1 507 870				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES						
TITRES DE PROPRIÉTÉ	51 101	28 045		3 385	23 056	23 056
CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES D'INVESTISSEMENT	16 444 856	16 444 856				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	15 056 009	15 056 009				
OBLIGATIONS	200 000	200 000				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	1 188 847	1 188 847				
CERTIFICATS DE SUKUKS						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 30/06/2023	MONTANT AU 31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	413 045	403 359
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DÉBITEURS DIVERS	518 853	570 532
Sommes dues par l'État	358 720	236 492
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	40	7
Comptes clients de prestations non bancaires	36	36
Divers autres débiteurs	160 057	333 997
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 148 030	1 172 812
COMPTES DE RÉGULARISATION	8 857 236	3 738 482
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	346 889	653 126
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	454 042	568 374
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	213 934	352 041
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	3 578 718	1 707 408
Autres comptes de régularisation	4 263 653	457 533
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	179 878	158 775
TOTAL	11 117 042	6 043 960

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	30/06/2023		31/12/2022		30/06/2023	31/12/2022
	Brut 1	Prov 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

N E A N T

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 216 964	411 991	2 771	1 626 184	58 542	793 096			833 088
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 188 898	411 991	2 771	1 598 118	58 542	771 160			826 958
- Crédit-bail mobilier en cours	3 157		2 771	386					386
- Crédit-bail mobilier loué	1 185 741	411 991		1 597 732	58 542	771 160			826 572
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS À RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURÉS									
LOYERS IMPAYÉS	2 419			2 419					2 419
CRÉANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
Biens mobiliers en location simple									
Biens immobiliers en location simple									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Loyers en souffrance									
TOTAL	1 216 964	411 991	2 771	1 626 184	58 542	793 096			833 088

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 306 979	224 665	140	5 531 503	2 654 287	174 420		2 828 706	2 702 797
Droit au bail	314 786		140	314 645					314 645
Immobilisations en recherche et développement									
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	4 992 193	224 665		5 216 858	2 654 287	174 420		2 828 706	2 388 152
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 075 966	118 363	6 984	8 187 345	5 856 646	145 019	5 287	5 996 378	2 190 967
- Immeubles d'exploitation	2 403 687	48 096	6 838	2 444 945	1 158 963	22 168	5 141	1 175 990	1 268 955
Terrain d'exploitation	465 511		759	464 752					464 752
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 888 797	48 096	2 670	1 934 223	1 111 401	22 033	1 732	1 131 702	802 521
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	49 379		3 409	45 970	47 562	135	3 409	44 288	1 682
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 752 702	31 007		2 783 709	2 350 121	60 502		2 410 623	373 086
Mobilier de bureau d'exploitation	485 439	2 110		487 549	457 903	5 816		463 719	23 830
Matériel de bureau d'exploitation	1 081 865	6 779		1 088 644	928 654	20 923		949 577	139 067
Matériel Informatique	1 183 225	22 109		1 205 334	961 390	33 755		995 145	210 189
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 173	9		2 182	2 174	8		2 182	
Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 381 002	37 997		2 418 999	2 011 599	54 966		2 066 565	352 434
- Immobilisations corporelles hors exploitation	538 575	1 263	146	539 692	335 963	7 383	146	343 200	196 492
Terrains hors exploitation	53 713			53 713					53 713
Immeubles hors exploitation	230 237			230 237	166 682	3 718		170 400	59 837
Mobiliers et matériel hors exploitation	74 271			74 271	48 155	32		48 187	26 084
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	180 354	1 263	146	181 471	121 126	3 633	146	124 613	56 858
TOTAL	13 382 945	343 028	7 124	13 718 848	8 510 933	319 439	5 287	8 825 084	4 893 764

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	IMMOBILIERS	7 438	5 741	1 697	14 315	12 618	
	TERRAINS	759		759			
	IMMEUBLES	6 079	5 141	938			
	FRAIS D'ACQUISITION	454	454				
	AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS ET INSTALLATIONS	146	146				
	DROIT AU BAIL	140		140	140		
	TOTAL GÉNÉRAL	7 578	5 741	1 837	14 455	12 618	

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Établissements de crédit à l'étranger	30/06/2023	31/12/2022
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		9 556	1 146 545	984 586		2 140 687	2 063 669
VALEURS DONNÉES EN PENSION	22 126 598					22 126 598	16 829 569
- au jour le jour	3 399 994					3 399 994	
- à terme	18 726 604					18 726 604	16 829 569
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	8 611 000	1 600 000	2 624 980	1 538 497		14 374 477	15 924 830
- au jour le jour		1 600 000				1 600 000	2 520 462
- à terme	8 611 000		2 624 980	1 538 497		12 774 477	13 404 368
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			2 911 609		2 913 601	3 138 059
AUTRES DETTES	50 295	435 133				485 428	52 644
INTÉRÊTS COURUS À PAYER						166 899	95 507
TOTAL	30 789 885	2 044 689	3 771 525	5 434 692		42 207 690	38 104 278

Dépôts de la clientèle au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	2 850 663	8 401 824	44 094 722	158 452 605	213 799 814	202 741 851
COMPTES D'ÉPARGNE			768	30 990 395	30 991 163	30 766 965
DÉPÔTS À TERME	1 278 294	3 055 017	4 874 241	16 507 627	25 715 179	25 308 133
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	151 711	3 942 563	8 195 677	3 410 977	15 700 928	14 709 420
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					398 484	365 911
TOTAL	4 280 668	15 399 404	57 165 408	209 361 604	286 605 568	273 892 280

Titres de créance émis au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	14/12/2018	14/12/2023	100	3,40%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	10/07/2019	10/07/2023	100	2,88%	IN FINE	452 000			
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	28/11/2019	28/11/2023	100	2,78%	IN FINE	206 000			
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	25/03/2020	25/03/2025	100	2,98%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	07/09/2020	09/09/2024	100	2,39%	IN FINE	110 000			
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	02/10/2020	02/10/2025	100	2,55%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	01/02/2021	02/02/2026	100	2,41%	IN FINE	726 000			
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	20/04/2021	20/04/2026	100	2,35%	IN FINE	1 125 000			
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	15/03/2022	15/03/2024	100	2,10%	IN FINE	1 550 000			
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	15/03/2022	15/03/2027	100	2,54%	IN FINE	503 500			
Total						5 722 500			

Détail des autres passifs au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 30/06/2023	MONTANT AU 31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	47 525	31 008
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	9 803 667	4 073 264
CRÉDITEURS DIVERS	6 612 455	3 051 817
Sommes dues à l'Etat	908 893	856 968
Sommes dues aux organismes de prévoyance	120 778	87 985
Sommes diverses dues au personnel	534 005	609 861
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 340 683	6 000
Fournisseurs de biens et services	1 623 672	1 400 956
Divers autres créditeurs	84 424	90 047
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 382 145	1 654 568
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		118
Comptes d'écarts sur devises et titres		2 964
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	980 811	992 668
Autres comptes de régularisation	401 216	658 936
TOTAL	17 845 792	8 810 657

Provisions au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2023
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR :	13 795 923	1 089 709	119 415	947	14 767 164
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	11 743 122	839 410	118 882	947	12 464 597
Titres de placement	23 290	299	533		23 056
Titres de participation et emplois assimilés	1 978 284	250 000			2 228 284
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	51 227				51 227
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	5 195 643	239 257	267 113	-949	5 166 838
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	853 585	72 386	47 265	-949	877 757
Provisions pour risques généraux	2 899 692	105 248	33 657		2 971 283
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	209 516	13 489	27 117		195 888
Provisions pour autres risques et charges	980 850	48 134	96 074		932 910
Provisions réglementées	252 000		63 000		189 000
TOTAL GÉNÉRAL	18 991 566	1 328 966	386 528	-2	19 934 002

Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DEC 2022	UTILISATION JUIN 2023	MONTANT A FIN JUIN 2023
SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTÉS					
FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE					
TOTAL			NEANT		

Dettes subordonnées au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2022 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2023 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2022 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2023 (en contrevaaleur KDH)
MAD			3,32%	7 ANS		234 000				
MAD			2,22%	7 ANS		925 000				
MAD			2,24%	7 ANS		330 000				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			2,13%	7 ANS		798 800				
MAD			3,83%	7 ANS		896 500				
MAD			2,97%	7 ANS		1 400 000				
MAD			2,79%	7 ANS		70 000				
MAD			2,66%	7 ANS		500 000				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			2,54%	Perpétuelle		320 000				
MAD			5,63%	Perpétuelle		849 000				
MAD			3,88%	Perpétuelle		649 900				
MAD			3,93%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,23%	Perpétuelle		350 100				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
MAD			5,74%	Perpétuelle		825 000				
MAD			3,98%	Perpétuelle		500 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			3,28%	Perpétuelle		450 000				
MAD			5,31%	Perpétuelle		175 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		500 000				
MAD			4,75%	Perpétuelle		100 000				
MAD			3,82%	Perpétuelle		900 000				
MAD			5,17%	Perpétuelle		1 000 000				
TOTAL						16 989 000				

(1) cours BAM au 30/06/2023 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

Capitaux propres au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2023
Écarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	34 014 222	900 157		34 914 379
Réserve légale	215 141			215 141
Autres réserves	21 304 374	900 157		22 204 531
Primes d'émission, de fusion et d'apport	12 494 707			12 494 707
Capital	2 151 408			2 151 408
Capital appelé	2 151 408			2 151 408
Capital non appelé				
Certificat d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	7 587 226			7 587 226
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 234 840	-4 234 840		3 549 263
TOTAL	47 988 116	-3 334 683		48 202 696

Engagements de financement et de garantie au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	30/06/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	178 481 749	185 706 239
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	4 539 711	3 484 289
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	4 539 179	3 483 757
Engagements de financement en faveur de la clientèle	92 294 041	99 013 516
Crédits documentaires import	33 208 653	35 516 680
Acceptations ou engagements de payer	4 098 480	4 936 468
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	54 986 908	58 560 368
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	19 528 733	22 058 723
Crédits documentaires export confirmés	581 799	679 891
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	3 512 620	3 403 873
Autres cautions, avals et garanties donnés	15 434 314	17 974 959
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	62 119 264	61 149 711
Garanties de crédits données	9 497 158	10 941 841
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	26 280 049	25 659 891
Autres cautions et garanties données	24 889 390	23 152 474
Engagements en souffrance	1 452 667	1 395 505
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	40 808 372	44 777 763
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	40 380 135	44 369 529
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	40 380 135	44 369 529
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	428 237	408 234
Garanties de crédits	428 237	408 234
Autres garanties reçues		

Engagements sur titres au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	
Engagements reçus	47 017
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	47 017

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2022
Opérations de change à terme	71 915 473	72 957 437		
Devises à recevoir	22 897 306	24 625 604		
Dirhams à livrer	10 699 712	13 876 673		
Devises à livrer	24 880 580	22 032 823		
Dirhams à recevoir	13 437 875	12 422 337		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	38 506 971	42 483 453		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	7 727 908	9 124 320		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	22 678 323	25 065 849		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	8 100 740	8 293 284		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 30 juin 2023

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		N/D	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 150 794		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	13 150 794		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 817 515	5 123 410	14 632 670	18 454 556	5 537 633	49 565 784
Créances sur la clientèle	20 802 861	21 520 393	41 880 787	82 260 829	62 084 043	228 548 913
Créances acquises par affacturage	572	1 093 305	1 456 836	5 724 190	744 660	9 019 563
Titres de placement	4 983	9 485	14 468	1 504 187	51 588	1 584 711
Titres d'investissement		2 109 647	3 995 399	8 491 860	1 987 258	16 584 164
TOTAL	26 625 931	29 856 240	61 980 160	116 435 622	70 405 182	305 303 135
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 152 037	4 563 730	4 880 068	3 232 830	379 025	42 207 690
Dettes envers la clientèle	41 503 614	10 439 784	28 211 986	46 240 542	160 209 642	286 605 568
Titres de créance émis	456 636		2 279 138	3 045 417		5 781 191
Emprunts subordonnés			1 292 310	8 411 408	7 670 058	17 373 776
TOTAL	71 112 287	15 003 514	36 663 502	60 930 197	168 258 725	351 968 225

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/2023	31/12/2022
ACTIF :	33 570 585	33 096 004
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	218 932	159 282
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 094 611	10 339 786
Créances sur la clientèle	5 857 221	8 256 573
Titres de transaction et de placement et d'investissement	5 512 221	2 612 148
Autres actifs	721 517	312 132
Titres de participation et emplois assimilés	11 166 083	11 416 083
PASSIF :	15 397 394	18 266 714
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 667 988	9 524 437
Dépôts de la clientèle	7 648 620	8 659 347
Titres de créance émis		
Autres passifs	80 786	82 930
HORS BILAN :	97 511 101	105 057 498
Engagements donnés	69 527 043	74 098 780
Engagements reçus	27 984 058	30 958 718

Commissions sur prestations de service au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2023	30/06/2022
Commissions sur fonctionnement de comptes	104 537	100 954
Commissions sur moyens de paiement	529 376	467 587
Commissions sur opérations sur titres	19 856	31 151
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	51 000	47 790
Commissions sur prestations de service sur crédit	96 535	73 418
Commissions sur ventes de produits d'assurance	72 334	79 777
Commissions sur autres prestations de service	294 352	242 939
TOTAL	1 167 990	1 043 616

Charges générales d'exploitation au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

CHARGES	30/06/2023	30/06/2022
Charge de personnel	1 191 671	1 169 816
Impôts et taxes	32 512	31 123
Charges externes	877 138	856 357
Autres charges générales d'exploitation	39 364	49 231
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	319 439	293 220
TOTAL	2 460 124	2 399 747

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENTS
21	84 327 024

Marge d'intérêts au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

	30/06/2023	30/06/2022
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	5 512 711	4 877 427
dont : Intérêts	5 286 344	4 715 248
Commissions sur engagements	226 367	162 179
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	663 943	407 958
dont : Intérêts	633 451	380 540
Commissions sur engagements	30 492	27 418
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR TITRES DE CRÉANCE	278 180	152 517
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	6 454 834	5 437 902
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	996 121	810 015
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	503 792	223 040
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	95 594	145 046
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	1 595 507	1 178 101
MARGE D'INTÉRÊTS	4 859 327	4 259 801

Résultat des opérations de marché au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	30/06/2023	30/06/2022
+ Gains sur les titres de transaction	1 360 855	826 740
- Pertes sur les titres de transaction	610 659	746 397
Résultat des opérations sur titres de transaction	750 195	80 343
+ Plus value de cession sur titres de placement		12 030
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	533	4 591
- Moins value de cession sur titres de placement		
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	299	535
Résultat des opérations sur titres de placement	234	16 086
+ Gains sur opérations de change virement	676 213	1 043 869
+ Gains sur opérations de change billets	58 068	56 699
- Pertes sur opérations de change virement	371 770	265 491
- Pertes sur opérations de change billets	29 779	27 234
Résultat des opérations de change	332 732	807 843
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	81 735	423 909
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	128 724	33 528
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	37 242	87 411
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	137 900	4 374
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change		190 607
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	35 426	22 852
Résultat des opérations sur les produits dérivés	74 375	327 015

Produits sur titres de propriété au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

CATÉGORIE DES TITRES	30/06/2023	30/06/2022
Titres de placement		
Titres de participation et emplois assimilés	1 981 446	1 634 207
TOTAL	1 981 446	1 634 207

Autres produits et charges au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	30/06/2023	30/06/2022
Autres produits bancaires	2 343 493	2 488 778
Autres charges bancaires	2 016 021	1 960 995
TOTAL	327 472	527 783
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation non bancaire	43 196	36 470
Charges d'exploitation non bancaire	7 025	1 140
TOTAL	36 171	35 330
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 438 791	1 294 916
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	334 211	261 220
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	30/06/2023	30/06/2022
Produits non courants	73 570	66 337
Charges non courantes	236 088	268 264

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	3 549 263	
. Bénéfice net	3 549 263	
. Perte nette		
II - RÉINTÉGRATIONS FISCALES	1 446 478	
1- Courantes	1 446 478	
- Impôt sur les sociétés	1 102 000	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	90 032	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	105 248	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	13 489	
- Charges exceptionnelles non déductibles	1 029	
- Contribution Sociale de Solidarité	132 680	
- Cadeaux personnalisés	2 000	
2- Non courantes		
III - DÉDUCTIONS FISCALES		2 076 536
1- Courantes		2 076 536
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 952 762
- Reprise de provisions pour pensions de retraite et obligations similaires		27 118
- Autres reprises de provisions		96 656
2- Non courantes		
TOTAL	4 995 741	2 076 536
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		2 919 205
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		2 919 205
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		2 919 205
. Bénéfice net fiscal (A - C)		2 919 205
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

I DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	4 813 782
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	344 478
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	2 076 536
Résultat courant théoriquement imposable (=)	3 081 724
Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 163 351
Résultat courant après impôts (=)	3 650 431
II INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A TVA collectée	149 348	799 615	824 390	124 574
B TVA à récupérer	226 863	312 268	276 599	262 532
Sur charges	60 991	218 117	232 458	46 650
Sur immobilisations	165 872	94 151	44 141	215 882
C TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-77 515	487 347	547 791	-137 958

Répartition du capital social au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* AL MADA	60, RUE D'ALGER, CAASBLANCA	100 135 387	100 135 387	46,5%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	40 586 788	41 539 654	19,3%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	13 222 621	12 367 178	5,7%
* RÉGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B P 20 38 - Rabat Maroc	12 710 762	12 717 588	5,9%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 602 015	13 602 015	6,3%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	8 850 987	8 850 987	4,1%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	5 308 859	5 244 363	2,4%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT	5 593 077	5 553 414	2,6%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 049 754	2 049 664	1,0%
* CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	1 393 091	1 393 091	0,6%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	719 244	719 244	0,3%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
*SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE MADRID ESPAGNE	10 968 254	10 968 254	5,1%
TOTAL		215 140 839	215 140 839	100%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

au 30 juin 2023

(en milliers de dirhams)

Montant		Montant	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	7 587 226	Réserve légale	900 157
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	3 334 683
Résultat net de l'exercice	4 234 840	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	7 587 226
Autres prélèvements			
TOTAL A	11 822 066	TOTAL B	11 822 066

Réseau au 30 juin 2023

(En nombre)

RÉSEAU	30/06/2023	31/12/2022
Guichets permanents	926	957
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 507	1 537
Succursales et agences en Europe	46	46
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	6	6

Effectifs au 30 juin 2023

(En nombre)

EFFECTIFS	30/06/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés	8 150	8 094
Effectifs utilisés	8 150	8 094
Effectifs équivalent plein temps	8 150	8 094
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	5 105	4 930
Employés (équivalent plein temps)	3 045	3 164
dont effectifs employés à l'étranger	51	55

Comptes de la clientèle au 30 juin 2023

(En nombre)

	30/06/2023	31/12/2022
Comptes courants	313 606	298 098
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	961 478	944 280
Autres comptes chèques	3 778 584	3 553 429
Comptes d'affacturage	861	854
Comptes d'épargne	1 231 830	1 193 909
Comptes à terme	11 458	12 094
Bons de Caisse	2 727	2 720
Autres comptes de dépôts	2 663 182	2 489 637
TOTAL	8 963 726	8 495 021

Avia Business Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivre 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE
DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWafa BANK comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 65.576.472 dont un bénéfice net de KMAD 3.549.263.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Abdou Souleye DIOP
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée